

La médiation, une nouvelle opportunité pour le développement institutionnel et la prévention des risques



Cours en ligne

Introduction à la prévention et la gestion des conflits pour personnel œuvrant dans la coopération au développement

Notre profil

ae-Centre est une organisation non gouvernementale suisse, spécialisée dans la médiation, la négociation, le dialogue et la consolidation de la paix, notamment en Afrique du Nord. ae-Centre est accrédité auprès de l'ECOSOC des Nations Unies comme institut spécialisé en matière de gestion de conflit.

Depuis 2007, nous avons formé et accompagné plusieurs centaines de personnes.

Profils des intervenants

La formation est assurée par **Pascal Gemperli**. Médiateur assermenté par les Tribunaux cantonaux vaudois, genevois et fribourgeois pour les affaires civiles et pénales et reconnu par la Fédération Suisse des Médiateurs (FSM) ainsi que par la (CSMC) Chambre Suisse de Médiation Commerciale. Il est fondateur de Gemperli Médiation, un cabinet dont les experts sont accrédités « Personne de Confiance » par l'ASPCE : Association Suisse des Personnes de Confiance en entreprise.

Diplômé ingénieur en communication (HES) avec une formation approfondie en médiation (DDC/Inmedio) il pratique la médiation depuis 2005. En 2012, il a achevé un master post-grade en science des conflits. Pascal Gemperli est actif dans le monde de la coopération au développement depuis 2005.

On aura le plaisir d'avoir comme intervenantes : **Audrey Ravenswaay**, juriste et médiatrice FSM pour des questions juridiques et

Maryama Inani, spécialiste MSST pour des questions de santé et sécurité au travail

Descriptif général

Les conflits sont fréquents dans tout type d'organisation. Leurs conséquences et leurs coûts financiers et humains, souvent cachés, sont largement sous-estimés. Il est de la responsabilité de toute organisation de les reconnaître et de les prendre en compte, car en plus de générer le stress et la démotivation, l'absentéisme et la perte des talents, ils empêchent la performance et constituent un frein majeur au bien-être des collaborateurs et à la réussite des projets.

Il est donc primordial que les organisations incitent leurs collaborateurs à acquérir les compétences nécessaires pour prévenir et gérer les conflits dans leurs équipes. La mise en place d'un mécanisme de prévention et de gestion de conflits fait partie des exigences légales pour tout employeur depuis 2012 en Suisse.

Cette approche s'inscrit parfaitement bien dans les principes de la coopération, tel par exemple les processus participatifs, la promotion de l'autonomie, la non-violence, etc. Elle est en outre axée sur le processus et donc flexible dans la mise en œuvre. Elle prend en compte les besoins des concernés. Elle est plus rapide, moins coûteuse et plus durable que d'autres types d'interventions en situations de conflits.

Public cible et admission

La formation s'adresse aux acteurs de la coopération au développement, responsables d'équipes et collaborateurs d'associations et d'ONG.

Attestation

Les personnes recevront une attestation de ae-Centre.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Comprendre la prévention et la gestion de conflits
- Comprendre la médiation pour gérer les situations conflictuelles au sein des équipes au siège et les différends avec les équipes sur le terrain.
- Connaître le rôle de la personne de confiance en entreprise et la mise en place d'un mécanisme de gestion de conflits dans vos organisations.
- Savoir intervenir de manière préventive en situations de conflits.

Structure du programme

Introduction à la prévention et gestion des conflits au travail 1^{ère} module

- Connaître les dynamiques des conflits.
- Connaître les différentes possibilités d'intervention en situation de conflits.

Gestion des conflits au sein des équipes au siège et avec le terrain 2^{ème} module

- Apprendre à identifier et gérer les conflits au sein des équipes en Suisse.
- Apprendre à identifier et gérer les conflits entre le siège et les équipes sur le terrain.

Personne de confiance (PCE) en organisation 3^{ème} module

- Connaître le rôle de la personne de confiance et les exigences légales.
- Connaître les outils nécessaires pour la mise en place de procédures de prévention de et de gestion de conflits.

Agenda 2020 : 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre de 14h à 17h

Délais d'inscription : 15 novembre

Lieu : en ligne avec l'application Zoom Pro

Coût : CHF 190 pour les membres du FEDERESO
CHF 290 pour le public

Informations et inscription : sur info@ae-centre.ch - ae-centre.ch/cours/ - 021 566 16 89

Conditions de retrait : nous nous réservons le droit d'annuler le cours si le nombre de participants est insuffisant, les frais seront remboursés.

Toute annulation de la part du participant :

- Jusqu'à 10 jours ouvrables avant le début du cours, 50% des frais sont dus.
- Jusqu'à 3 jours ouvrables avant le cours, 100% des frais sont dus.